

Le Service « Accueillantes »

est un **service d'accueillantes encadré par le CPAS de Floreffe**, agréé et subventionné par l'ONE.



Tom, Lola et les autres ...

Le service compte actuellement 16 à 20 accueillantes domiciliées à Floreffe, Malonne et Sart-Saint-Laurent. Ces personnes accueillent à leur domicile des enfants âgés de 0 à 3 ans pendant l'absence des parents. Le Service accueille en moyenne 80 à 90 enfants.

L'habitation doit être adaptée et permettre un accueil de qualité dans de bonnes conditions de sécurité et d'hygiène, d'espace et d'épanouissement pour chacun des enfants. Les accueillantes sont agréées pour accueillir 3 ou 4 enfants à temps plein. Elles sont tenues de suivre la formation continue organisée par le Service relative au domaine de la petite enfance et de participer à la journée pédagogique annuelle.

Aucun diplôme n'est requis pour devenir accueillante mais une formation de *100 heures minimum* est obligatoire avant de commencer la procédure d'agrément. Néanmoins, les personnes titulaires de certains diplômes (puéricultrice, infirmière,...) sont dispensées de cette formation ; elles doivent simplement suivre la formation de base de 3 à 4 jours organisées par le Service.



Vous souhaitez mettre votre enfant en garde chez une accueillante ?

Vous prenez contact avec les assistantes sociales du Service à partir du 3^{ème} mois de grossesse. Elles vous feront part des places disponibles... et vous pourrez ainsi rencontrer les accueillantes à leur domicile et faire votre choix. Vous confirmerez ensuite au Service le nom de l'accueillante retenue.

L'inscription devient définitive lorsque vous confirmez la naissance de votre enfant et une rencontre est organisée avec le Service pour compléter les documents d'inscription.

Contact : Mme Sylvie NAVIAUX et Mme Allison LECLERCQ - 081/44 71 03 (sauf le jeudi),
sylvie.naviaux@publilink.be, allison.leclercq@publilink.be